

Compte rendu CTSD DHG collèges-28 janvier 2016

1. Lecture des déclarations

FSU

FO (secrétaire de séance)

Unsa Educ (joint sur le site et la lettre en ligne).

2. Réponses aux questions

- **Approbation des PV** des séances des 30 juin et 10 juillet.
- La DHG a été envoyée aux chefs d'établissement avant le CTSD car besoin d'un temps de réflexion, de retour et d'échanges pour être sûr de faire au mieux.
- **La carte des bi langues** n'a pas encore été arrêtée, elle sera présentée par la rectrice en CTA le 15 février. Un gros travail est effectué sur notre département avec les IA-IPR. Le choix se fait en fonction des effectifs (demande des élèves et des parents) ; en fonction de la continuité avec le primaire et le lycée.
L'objectif est de maintenir l'allemand le plus possible, à hauteur de 70%, mais cela se fera au cas par cas ;
l'objectif est aussi de maintenir le plus possible les postes, d'une façon ou d'une autre. Les collègues d'allemand auront la possibilité d'intervenir dans les écoles élémentaires en heures sup ou en complément de service.
Possibilité de rouvrir l'enseignement de l'allemand en élémentaire, cela en fonction du collège (si au collège il y a une bi langue, l'allemand pourra être proposé dans le réseau).
La carte, telle qu'elle est pour le moment, montre que beaucoup plus de classes sont maintenues dans le sud que dans le nord. Mais le travail n'est pas encore finalisé.
Elles sont une dotation spécifique de 2H+2H50, en plus, elles ne sont pas financées sur la marge d'autonomie. La classe bi langue est un enseignement complémentaire, en plus des 26H.
- **Les classes européennes** ne sont pas reconduites, elles sont des renforts de langue. Ce sera aux établissements de faire le choix de poursuivre ces renforts sous la forme d'EPI. Il existe toujours la possibilité de proposer des projets avec des HSA.

Utilisation de la DHS complémentaire

Le ministère rappelle, ce que nous demandons aussi, qu'il n'est pas possible d'alourdir l'horaire élève de 26h pour traiter les programmes disciplinaires ou le socle. Ces moyens pourraient être utilisés pour des clubs ou ateliers, par exemple pour faire de l'aide aux devoirs.

- Il faut prévoir sur les années à venir **une baisse des effectifs** même si la Seine et marne est un département d'arrivées.
- Désormais, les **DHG étant connues**, les chefs d'établissement doivent tenir les Conseils pédagogiques et les CA afin de commencer la préparation de la rentrée, prévoir les fermetures de poste pour les mutations intra. Un IA-IPR référent par bassin afin d'accompagner les établissements dans la mise en place de la réforme.
- Le **socle commun est le garant de l'unicité nationale** mais la réforme propose une mise en application différenciée en fonction des problématiques spécifiques des établissements, de leur public.
- **L'heure de vaisselle, la chorale, l'UNSS** (sur un poste fixe) sont intégrées dans les DHG qui ont été données.

- Toutes les **IMP**, les **pondérations REP** ont aussi été intégrées dans les DHG données.
- Les **ateliers et les classes relais** ont aussi été donnés dans les DHG sauf module interne à l'établissement.
- L'**heure de soutien natation** est prévue dans le volume supplémentaire (HSA) sur projet, comme avant.
- Finalement, pour les **EGPA** il n'y aura pas de regroupement 6°/5°.
- Pour les **créations d'ULIS**, l'IA souhaite poursuivre son maillage plus important du territoire et propose donc des ouvertures à : Rimbaud (Nemours), Prévert (Rebais), Anceau de Guarlande (Roissy en Brie), Stéphane Hessel (Saint-Germain-Sur-Morin) pour les troubles des fonctions cognitives ; René Goscinny (Vaires-sur-Marne) pour les troubles fonctions motrices. Le CTSD peut s'opposer à ces propositions. Seulement, il ne sera pas possible de changer pour Nemours. Un travail de formation sera donc fait avec les enseignants.

3. Cas par cas

- **Savigny-le-Temple, La Grange du Bois** : différence importante entre les chiffres donnés et ceux retenus par l'IA. Ajustement possible au mois de juin.
- **Champagne-sur-Seine** : IA a prévu moins d'élèves en raison de départs possibles en Prépro. Ajustement possible au mois de juin.
- **Collège International, Fontainebleau** : nombre de 6° en moins car des CM2 moins nombreux.
- **Magny-le-Hongre** : maintien de l'option BIA (aéronautique) si prévu dans le projet avec les marges prof.
- Pour les **sections sportives**, des heures sont allouées dans le cadre du respect du cahier des charges établi = 2 heures en plus. A Torcy et verts Saint Denis, les sections sportives bénéficient d'une allocation de 5 heures, en plus, mais c'est un choix d'établissement de les ventiler ainsi. Ces heures apparaissent dans la DHG.
- **Avon** : distorsion entre les chiffres remontés par l'établissement et ceux retenus par l'IA.
- **A. Chaussy, Brie Comte Robert** : re-sectorisation.
- **Wiener, Champs Sur Marne** : retour à la normal après une re-sectorisation.
- **Châtelet-en-Brie** : passage en catégorie A. 21 heures pour inclusion (troubles visuels) à répartir.
- **Courtry** : décalage entre prévision et réalité.
- **Crécy-la-Chapelle** : deux fermetures.
- **Nemours, Rimbaud** : retour à la normal.
- **Provins, Verne** : le constat prévoit une baisse en particulier sur les 3° car orientation en prépa pro.
- **Souppes-sur-Loing** : retour à normal après sortie de l'éducation prioritaire et une baisse des effectifs mais le nombre d'élèves par division est de 22,77.
- **Pour les EGPA** : le nombre d'élèves détermine le nombre d'ateliers en 4°/3°.